

*Vibrio-désulfuricans*

## SPPPI

SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES

### ESTUAIRE DE L'ADOUR

Compte-rendu de la réunion plénière du 16 mai 2001

à la Mairie d'Anglet,

**Assistaient à la réunion :**

|                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| Monsieur AMIEL          | DRIRE                       |
| Monsieur AURIAULT       | Ville de Bayonne            |
| Monsieur BAREILLE       | Université de PAU           |
| Madame BEOBIDE          | Mairie d'Anglet             |
| Madame CANTON           | ADALA                       |
| Monsieur CAPDEPUY       | RENO                        |
| Monsieur CHAPRIER       | Raffinerie du Midi – Boucau |
| Monsieur CLAVERIE       | CADE                        |
| Monsieur COADOU         | ADRAA                       |
| Monsieur COLIBEAU       | CCI Bayonne                 |
| Monsieur CONSEJO        | Mairie d'Anglet             |
| Monsieur COURAU         | Mairie de Bayonne           |
| Madame COURREGES        | CA-BAB                      |
| Monsieur CURUCHET       | Mairie de Bayonne           |
| Madame DEQUEKER         | Mairie d'Anglet             |
| Monsieur DREVET         | Sous-Préfecture de Bayonne  |
| Monsieur DUCOS          | TotalFinaElf                |
| Madame DUHART           | Mairie du Boucau            |
| Monsieur ENGEL          | ADA                         |
| Madame EYMERALT-SAGASPE | CCI Bayonne                 |
| Monsieur FAGES          | DDE                         |
| Monsieur FARGUES        | DDASS 64                    |
| Monsieur FIGURA         | DDE-CQEL                    |
| Madame FONTENAS         | Mairie de Tarnos            |
| Monsieur FORTIN         | RENO                        |
| Monsieur IVANDEKICS     | LBC-ADIUPB                  |
| Monsieur IZAC           | MAISICA                     |
| Monsieur LA PRAIRIE     | DDE 64                      |
| Monsieur LAMBERT        | Ville d'Anglet              |
| Monsieur LAPUYADE-AUFOO | DRIRE                       |
| Madame LASSALLE         | Sous-Préfecture de Bayonne  |
| Madame LEVET            | ADA                         |
| Monsieur MILBLED        | CCI 40                      |
| Monsieur NEBON          | DRIRE                       |
| Madame OUDJAOUDI        | DDE-SMH                     |
| Madame PAULINI          | DDE-CQEL                    |
| Monsieur PEDROSA        | Mairie du Boucau            |
| Monsieur PELTIER        | ADALA                       |
| Monsieur PLAN           | Mairie de Bayonne           |
| Monsieur POIMIROO       | Turboméca                   |
| Monsieur RAPHOZ         | DDE-CQEL                    |
| Monsieur REYNAUD        | ADRRA                       |
| Monsieur SAVARY         | DDE                         |

|                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| Monsieur SOULIER   | DDE64               |
| Monsieur SOUMASTRE | DIREN               |
| Monsieur STRULU    | Usagers du Port     |
| Monsieur TRISTANT  | Cdt Port de Bayonne |
| Monsieur VILLENAVE | Mairie d'Anglet     |
| Monsieur VOTRE     | SIDPC-64            |

### Ordre du jour :

- **Rapport intermédiaire sur l'étude de la qualité des eaux de l'Adour**  
M. Barreilles UPPA
- **Le plan de sécurité portuaire : avancée des travaux**  
M. La Prairie, DDE64
- **PPI de LBC et de Raffinerie du Midi : campagne d'information**  
M. Chaprier, M.Ivandekics
- **Point sur les travaux de dépollution des sites de RENO et des Forges de l'Adour**  
M. Amiel, DRIRE
- **Fonctionnement du S3PI : animation, composition, ...**
- **Présidences des groupes eau et risques**
- **Questions diverses**

Commentaire :

Monsieur Villenave, Maire d'Anglet, accueille les participants.

Le président ouvre la séance.

#### **Rapport intermédiaire sur l'étude de la qualité des eaux de l'Adour, par M. Barreille UPPA**

En préambule à l'exposé de M. Barreille, M. La Prairie rappelle le contexte dans lequel cette étude a été entreprise. L'étude menée actuellement par l'équipe de l'UPPA, et qui durera 3 ans, fournira l'état de référence de la qualité des eaux de l'estuaire : identifiant les principaux polluants et leurs sources, elle débouchera sur la mise en place d'un réseau de mesure pérenne.

Il s'agit de mettre à disposition des décideurs ainsi que de toute personne sensible aux questions environnementales sur l'estuaire des données objectives sur le niveau de pollution et sur son évolution. Ces données permettront de juger des actions à entreprendre et d'en apprécier les effets.

Il ne sera pas rendu compte ici de l'exposé forcément très technique de M. Barreille : les transparents présentés en appui de celui-ci sont joints en annexe et pour ceux qui souhaiteraient en prendre connaissance, le rapport préliminaire est consultable sur le site de la DRIRE\*.

Des nombreuses questions et remarques ont fait suite à cette présentation. En particulier Mme Fontenas, maire de Tarnos a tenu à indiquer que sans attendre que cette étude soit lancée de nombreuses travaux d'assainissement ont été entrepris sur l'estuaire et que d'autres sont en cours de réalisation. Monsieur Villenave, Maire d'Anglet, pour sa part, soulignait tout l'intérêt qu'il y aura à disposer d'un tel outil d'aide à la décision.

#### **Le plan de sécurité portuaire : avancée des travaux, par M. La Prairie, DDE64**

M. La Prairie rappelle que le choix de la société en charge de son élaboration a été décidé comme cela

a déjà été annoncé au comité de suivi ainsi qu'en séance du SPPPI. Il indique en réponse à une question sur le risque généré par les bateaux que celui-ci sera évidemment pris en compte. A cette occasion M. Drevet, Sous-Préfet de Bayonne, souligne le rôle indispensable de l'Etat dans le domaine de la sécurité : il rappelle les mesures qui viennent d'être prises, à la suite des catastrophes maritimes récentes, pour renforcer les contrôles des navires.

#### **PPI de LBC et de Raffinerie du Midi : campagne d'information, par MM. Chaprier et Ivandekics**

L'information du public sur les PPI de LBC et de Raffinerie du Midi aura lieu le 25 juin à 19 H à la mairie du Boucau. Une plaquette d'information sera présentée à cette occasion.

M.Ivandekics ajoute que les sirènes prévues pour donner l'alerte sont actuellement à l'essai.

#### **Point sur les travaux de dépollution des sites de RENO et des Forges de l'Adour, par M. Amiel, DRIRE**

##### *Suivi des travaux de dépollution des terrains de la Société RENO à Boucau :*

Les travaux de dépollution et de surveillance sont réglementés par l'arrêté de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques n° 00/IC/106 du 20 avril 2000.

\*[www.aquitaine.drire.gouv.fr](http://www.aquitaine.drire.gouv.fr)

Cet arrêté prévoyait que le programme des travaux serait validé par l'OPRI, ce qui a été fait, pour la première phase par courrier du 19 avril 2001.

Les travaux de cette première phase vont donc commencer le 5 juin pour une durée de 2 semaines environ. Les matériaux excavés ou autre (ferrailles, plastiques, etc...) seront triés et stockés dans des big-bags en fonction de leur niveau d'activité. Ces big-bags seront à leur tour placés dans des conteneurs stockés sur place, dans un endroit délimité et approprié, en attente de leur reprise par l'ANDRA, dès que celle-ci disposera d'un site de stockage définitif.

A l'issue de cette première phase, une nouvelle cartographie des niveaux d'activité du site sera dressée pour définir les modalités de mise en œuvre de la deuxième phase, également validées par IRSN (ex OPRI). Par ailleurs, le suivi piézométrique du site a été mis en place, conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté susvisé.

Les résultats de la première campagne de mesure depuis la notification de l'arrêté sont joints en annexe. Ils mettent en évidence une augmentation du radium 226 dans deux piézomètres (un à l'amont hydraulique du site, l'autre à l'aval) sans qu'il soit possible, pour le moment, d'en tirer des conclusions.

Remarques faisant suite à cet exposé :

Les représentants de la mairie du Boucau expriment leur désaccord à propos de la solution de stockage retenue, par ailleurs ils craignent que le site RENO ne devienne un centre de stockage pour des matières faiblement radioactives provenant d'autres lieux.

En réponse M.Amiel, DRIRE indique qu'il n'y aura aucun autre déchet stocké sur ce site, pas même ceux qui pourraient provenir de la société RENO de Tarnos.

M.Claverie CADE, s'interroge sur le suivi des anciens ouvriers de RENO. En réponse, M.Drevet, indique que cette question n'est pas de la compétence du SPPPI et M. Capdepuy, Directeur de RENO invite M.Claverie à venir consulter les archives de sa société.

##### *Suivi des travaux de dépollution des anciennes Forges de l'Adour :*

Les travaux de dépollution et de surveillance sont réglementés par l'arrêté de Monsieur le Préfet des Landes n°2000/182 du 19 juin 2000.

Les travaux de décontamination des terres souillées par les hydrocarbures précédemment stockées chez ADA, ont commencé le 21 février et se sont poursuivis pendant un mois environ.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté, des mesures de teneur en COV ont été réalisées pendant les trois premiers jours, voir en annexe. Ces mesures seront renouvelées chaque semaine pendant 3

semaines, puis ensuite chaque mois.

La première phase durera environ un an, à l'issue de laquelle un premier bilan sera fait afin de vérifier si l'objectif fixé a été atteint (HAP: 1000ppm MS).

Par ailleurs, le suivi piézométrique de la nappe a été mis en place. Les résultats ainsi que l'implantation des piézomètres sont joints en annexe. La périodicité des prélèvements et des analyses est semestriel.

#### **Fonctionnement du S3PI : animation, composition, ...**

Le constat fait par plusieurs membres du S3PI d'un certain nombre d'insuffisances dans son organisation et son fonctionnement avait conduit un groupe informel du SPPPI à se réunir pour faire des propositions (Le compte rendu de cette réunion est diffusé en séance). En ce qui concerne l'animation du SPPPI, il était notamment envisagé que celle-ci soit confiée à un permanent qui pourrait être recruté sur un emploi jeune.

A ce propos, M. Drevet, président du S3PI, rappelle qu'une des qualités du SPPI est sa souplesse : c'est une structure délibérément très légère et il met en garde contre la propension naturelle de tout organisme quels que soient ses objectifs non seulement à vouloir persister dans son être et mais plus encore à s'accroître de telle sorte qu'il y a toujours un risque de le voir progressivement contraint de consacrer à son propre fonctionnement une part excessive de son activité. Il engage en conséquence les participants à réfléchir à ce problème et à s'interroger pour savoir, par exemple, si l'animation ne pourrait pas être mieux assurée par une implication plus importante des entités composant le SPPPI. Cette question pourra être réexaminée lors d'une prochaine assemblée plénière.

#### **Composition du SPPPI**

Les modifications suivantes sont approuvées :

Collège des élus : rajouter le Président du Conseil Général des Landes et celui des Pyrénées-Atlantiques

Collège industriels/opérateurs : rajouter RENO, La SNCF, les pilotes du port

Collège associations : rajouter Surf Rider et ADALA

Collège administrations : inclure le Commandant du port

En ce qui concerne la demande de l'association Val Adour sa candidature n'est pas retenue car le territoire qui est au centre de ses préoccupations ne coïncide pas avec celui du SPPPI (Il s'agit aussi d'éviter que le nombre de membre n'augmente exagérément, voir plus haut.), cependant cette association sera invitée en fonction de thèmes abordés.

#### **Présidences des groupes eau et risques**

Les maires représentant les municipalités de l'Estuaire sont invités à proposer après concertation des candidats aux remplacements de Monsieur Jacqué, président du groupe risque qui à la suite des dernières municipales ne représente plus la mairie du Boucau au sein du SPPPI et de Monsieur La Prairie qui a exprimé son désir d'être déchargé de cette responsabilité.

#### **Questions diverses**

La prochaine réunion de l'assemblée plénière est fixée au 17 octobre 2001 à Tarnos.

Le secrétaire

C. NEBON